

# ECOFI ACTIONS RENDEMENT C

## Actions internationales

### Indicateurs clés (au 31/12/2020)<sup>1</sup>

Exposition actions (%)	+0.11	<b>98,63</b>
Volatilité OPC (%) <sup>*</sup>	-0.08	<b>32,65</b>
Volatilité indice (%) <sup>*</sup>	-0.16	<b>26,18</b>
Bêta	-0.00	<b>1,16</b>
Ratio de Sharpe	-0.05	<b>-0,52</b>

\* 52 Semaines

Exposition devises (%)	+0.81	<b>72,24</b>
SCR OPC (%) <sup>2</sup>	+0.09	<b>49,29</b>
Nombre de lignes	-1	<b>47</b>
Note ESG (/10)	-0.02	<b>5,92</b>

### Reporting mensuel - Décembre 2020

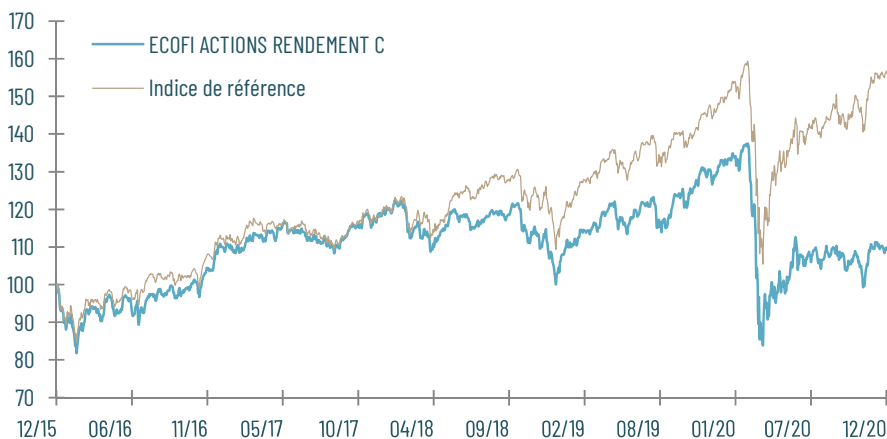
Actif net (en millions)	<b>25,90</b> EUR
Valeur liquidative	<b>583,70</b> EUR
Performance mois	<b>-0,22%</b>
Performance YTD	<b>-16,49%</b>



### Profil de performance (Source : Ecofi / Bloomberg)

#### Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 31/12/2015 à la date de reporting.  
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.



#### Performances glissantes

en %		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
ECOFI ACTIONS RENDEMENT C	Performance	- 0,22	4,04	2,69	- 16,49	- 7,57	9,96
	Volatilité				32,65	21,85	19,19
Indice de référence	Performance	1,91	9,22	12,90	6,33	32,57	57,82
	Volatilité				26,18	18,88	16,67
Ecart/indice		- 2,13	- 5,18	- 10,22	- 22,82	- 40,14	- 47,85

#### Performances calendaires

en %		YTD	2019	2018	2017	2016
ECOFI ACTIONS RENDEMENT C	Performance	- 16,49	26,92	- 12,79	9,44	8,71
	Volatilité		12,68	13,84	8,04	18,64
Indice de référence	Performance	6,33	30,02	- 4,11	7,51	10,73
	Volatilité		10,73	14,87	7,83	16,25
Ecart/indice		- 22,82	- 3,10	- 8,69	1,93	- 2,02



**Karen Georges**  
Gérant Actions

Suppléé par Olivier Plaisant

### Objectif de gestion

FCP visant à optimiser, sur un horizon de 5 ans, la performance d'un portefeuille géré de manière discrétionnaire et investi en actions internationales de rendement, c'est-à-dire en recherchant des entreprises servant des dividendes réguliers et importants à leurs actionnaires.

### Indicateur de risque (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1	2	3	4	5	<b>6</b>	7
---	---	---	---	---	----------	---

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Le souscripteur de ce fonds sera soumis aux risques action, de taux, de perte en capital, de change et accessoirement au risque sur les marchés émergents.

### Prix & Récompenses

**European Funds Trophy 2020**  
Meilleure société de gestion française pour la 4ème fois - Catégorie « 26-40 fonds notés »

(1) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (2) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. L'OPCVM, objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Voir verso pour l'avertissement complet relatif à cet OPCVM.

## Commentaire de gestion

► L'année 2020 restera incontestablement dans les mémoires comme une année difficile où l'activité mondiale, après avoir vacillé, s'est spectaculairement redressée. En effet, bien avant l'annonce des vaccins efficaces contre la COVID-19, l'optimisme des investisseurs a été entretenue par le biais ultra-accommodant des politiques monétaires additionné à des mesures de stimulation budgétaires en série. Peuvent aussi s'ajouter les avancées positives dans de nombreuses impasses politiques sources d'inquiétude (Brexit ; certification des élections américaines). Selon toute vraisemblance, compte tenu d'un contexte épidémiologique encore préoccupant, les Etats vont rester au-devant de la scène à l'image de l'accord sur le plan de relance européen ou du nouveau plan de relance décidé aux Etats-Unis. Cela a fortement aidé les indices sur le mois qui ont poursuivi sur leur élan haussier des derniers mois. Au sein du portefeuille, l'énergie a été cédée au profit de la thématique environnementale au sens large : Waste Management (traitement des déchets) et Kingspan (produits d'isolation). Dans le secteur technologique, le leader du conseil Accenture remplace Intel qui fait l'objet de prises de bénéfices suite à l'accumulation de risques (pertes de parts de marché, problématiques de production).

## Portefeuille (Source : Ecofi)

### ► Principales lignes en portefeuille

MICROSOFT	4,55%
APPLE INC	4,18%
UNION PACIFIC	3,94%
STANLEY BLACK & DECKER	3,66%
IBERDROLA	3,62%
MERCK AND CO. NEW	3,13%
HOME DEPOT	2,59%
NEXTERA ENERGY INC	2,44%
AXA	2,26%
WELLTOWER INC	2,24%

### ► Principaux mouvements sur le mois

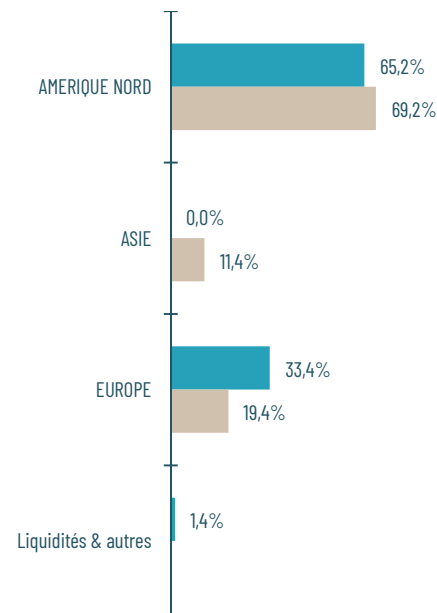
#### Achats / Renforcements

ACCENTURE PLC  
WASTE MANAGEMENT  
KINGSPAN GROUP PLC  
D R HORTON

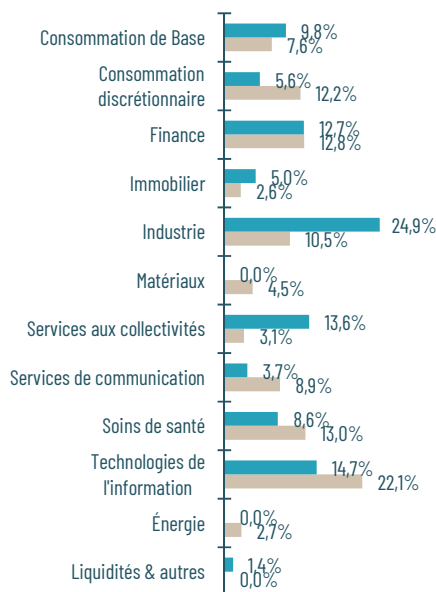
#### Ventes / Allègements

INTEL CORP  
PRYSMIAN  
TOTAL  
BNP PARIBAS

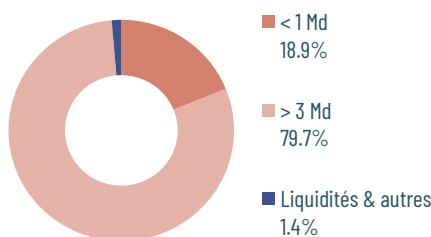
### ► Répartition géographique



### ► Répartition sectorielle



### ► Répartition par capitalisation



### ► Indicateurs du portefeuille

PER	16,69
ROE	20,24
Rendement instantané	2,89

## Caractéristiques

**Code ISIN** : FR0000973562  
**Code Bloomberg** : ECATIO FP Equity  
**Type de part** : Capitalisation  
**Forme juridique** : FCP de droit français  
**Classification / Stratégie** : Actions internationales  
**Dépositaire** : CACEIS BANK  
**Devise de la part** : EUR  
**Valorisation** : Quotidienne  
**Date de création** : 23/04/2001  
**Eligible PEA-PME** : Non  
**Eligible PEA** : Non  
**UCITS** : Oui

**Règlement/Livraison** : J+1  
**Délai de notification** : J avant 11h30  
**Indicateur de référence** : MSCI WORLD CLO (en Euro)  
**DIVIDENDES REINVESTIS**  
**Durée de placement recommandée** : 5 ans  
**Frais de gestion directs maximum** : 1,8 % de l'actif net  
**Commission de surperformance** : Néant  
**Commission de souscription acquise** : Néant  
**Commission de souscription non acquise** : 3% maximum  
**Commission de rachat acquise** : Néant  
**Commission de rachat non acquise** : Néant

## Nous contacter

Retrouvez nos analyses de marché sur notre site [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)

et sur :



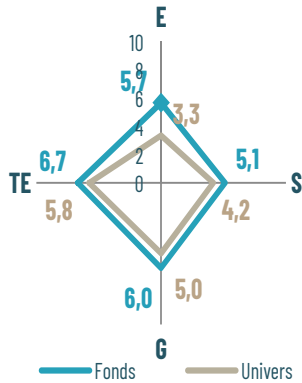
+33 (0) 1 44 88 39 00 @contact@ecofi.fr

**Avertissement** : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts ou actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.

Note ESG du fonds (/10)	5,92
Note ESG de l'univers (/10)	4,64

Univers Monde : environ 5000 émetteurs

Note ESG du fonds et de l'indice par domaine (/10)



Note ESG : la note du domaine ESG varie de 0 à 10

Domaines ESG et pondérations

E : Environnement (23,33%)  
 S : Social (23,33%)  
 G : Gouvernance (23,33%)  
 TE : « Touche Ecofi » (30%)  
 La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

Processus ISR

Pour les entreprises : le processus ISR d'Ecofi repose sur les 3 principes suivants :

1. Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles : Ecofi exclut de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production d'armes controversées, les jeux d'argent, la production de tabac, l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon.
  2. Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG : l'évaluation de la performance ESG repose sur la notation de Vigeo Eiris d'après une approche « best in universe ». L'impact réel des politiques ESG est privilégié en surpondérant les critères de résultats. Les émetteurs sont repartis en déciles selon la note attribuée.
  3. Gestion des émetteurs controversés : le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort).
- Pour les Etats, Ecofi exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux. Le processus repose sur la sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et la gestion des émetteurs controversés (exclusion des Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie).

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site : [www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr](http://www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr)

Liste des 5 principales entreprises en portefeuille

Emetteurs	Secteurs	Note ESG globale	Decile	E	S	G	TE	Niveau max. de controverse	Poids OPC
MICROSOFT	Technologies de l'information	6.4	2	5,7	4,9	5,9	8,5	3	4,55%
APPLE COMPUTER	Technologies de l'information	4.6	5	5,4	2,7	4,2	5,6	3	4,18%
UNION PACIFIC	Industrie	5.4	3	5,0	5,2	5,8	5,7	3	3,94%
STANLEY BLACK & DECKER	Industrie	4	7	3,5	3,0	5,0	4,3	2	3,66%
IBERDROLA	Services aux collectivités	8.5	1	8,7	8,2	7,6	9,4	2	3,62%

Actualité ISR

Ecofi intègre l'alignement des portefeuilles avec le scénario climatique 2°

Depuis 2020, Ecofi publie l'alignement avec le scénario climatique 2°C d'ici 2050 pour l'ensemble de ses fonds ouverts.

La méthodologie de calcul est fondée sur la différence entre les 2 facteurs suivants : la projection des émissions annuelles des gaz à effet de serre d'une société d'ici à 2050 (estimée sur la base des émissions passées, de l'adhésion à la Science Based Target et à la qualité de la stratégie climatique) avec le budget carbone alloué à la même société pour les scénarios 2°C (2DS) (estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Energie - rapport AIE : « World Energy Outlook » -) et recalculé sur la base de la part de marché de la société dans le secteur.

Le budget d'émissions carbone pour chaque société est calculé à travers la dotation par secteur puis par entreprise en fonction des parts de marché, sur la base du Sectoral Decarbonization Approach (SDA), développé par la Science Based Target initiative. Le pourcentage d'actif aligné est intégré dans le reporting d'impact mensuel de tous les fonds ouverts d'Ecofi et est comparé à la performance de l'univers ESG pour chaque fonds.

**Repère**

L'investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Définition de l'AFG FIR.**

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi

**CRITERES ENVIRONNEMENTAUX**

- Prévention et contrôle des pollutions
- Système de management environnemental

**CRITERES SOCIAUX**

- Santé et sécurité des collaborateurs
- Respect des droits syndicaux

**CRITERES GOUVERNANCE**

- Indépendance et diversité du Conseil d'administration
- Prévention de la corruption

**TOUCHE ECOFI**

- Equilibre des pouvoirs
- Egalité hommes-femmes et non-discrimination
- Relations responsables avec les clients et fournisseurs
- Rejet des paradis fiscaux

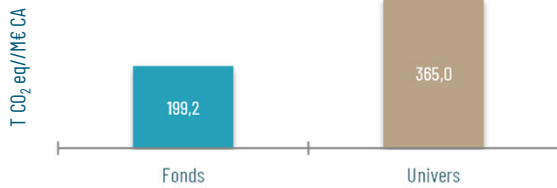
Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé, et sont comparés à un ensemble équilibré de valeurs mondiales.

Taux moyen de couverture des valeurs détenues en portefeuille (hors titres solidaires, titres d'état et OPC) par les indicateurs d'impact : 83%

**Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG**

**► Emissions de Gaz à Effet de Serre**

**► Intensité carbone**



Unité : t CO<sub>2</sub>eq / M€ CA

**► Empreinte carbone du portefeuille :**

4316 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO<sub>2</sub> (t CO<sub>2</sub>eq).

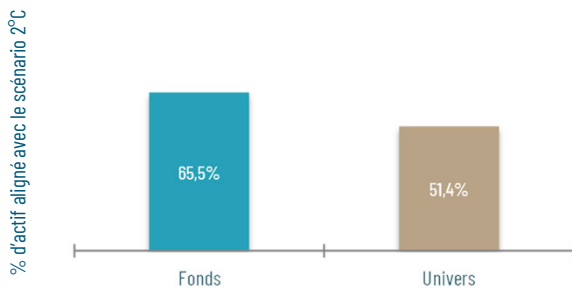
- Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).
- Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées à des tiers). Pour plus d'information : [www.ghgprotocol.org](http://www.ghgprotocol.org).
- L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul de l'intensité carbone du portefeuille ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires et les green bonds.

- L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES des entreprises détenues par le portefeuille rapportées à la part de capital détenue dans ces entreprises. Elle est calculée uniquement pour les actions.

Sources : Thomson Reuters, ISS ESG, Ecofi.

**► Alignement avec le scénario 2°C**



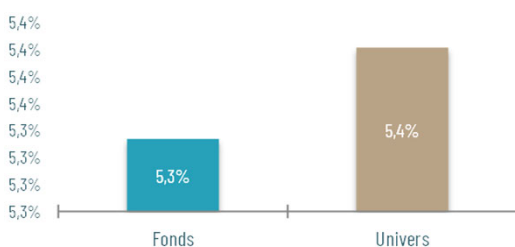
Sources : ISS ESG, Ecofi.

L'indicateur calcule le pourcentage d'actif investi considéré comme aligné avec le scénario climatique 2°C. Le calcul pour évaluer l'alignement des émetteurs avec le scénario 2°C est fondé sur la différence entre :

- les émissions annuelles d'une société d'ici à 2050, estimées sur la base des émissions passées, l'adhésion à la Science Based Target initiative et la qualité de la stratégie climatique
- le budget carbone alloué à la même société pour le scénario 2°C, estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Energie et recalculé en fonction de la part de marché de la société dans le secteur.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

**► Variation d'effectifs**



Sources : Vigeo Eiris, Ecofi.

La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

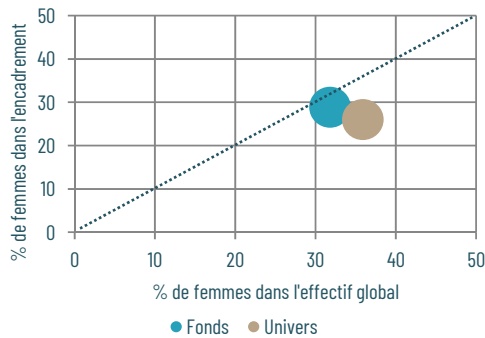
La variation d'emplois au sein de chaque entreprise est appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et les effectifs de l'année N-1.

Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille. Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et es émissions solidaires.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



..... Respect de l'équilibre hommes / femmes

Sources : Vigeo Eiris, Ecofi.

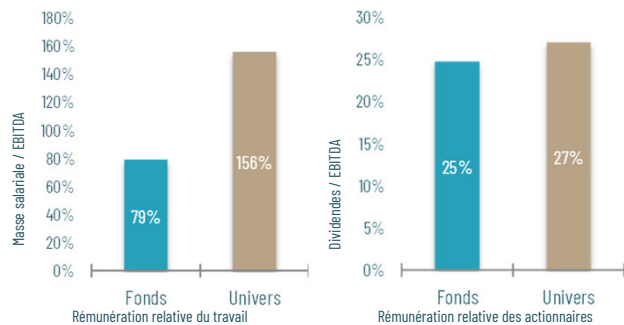
La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

► Partage de la valeur économique



Sources : Thomson Reuters, Ecofi.

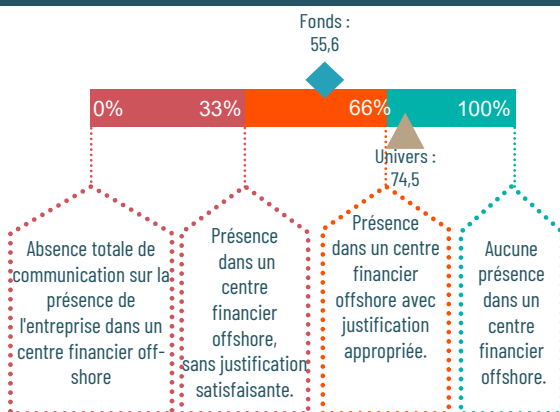
Afin d'observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

► Responsabilité fiscale



Sources : Vigeo-Eiris, Ecofi.

A l'heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit

budgétaire, l'évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l'objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Vigeo-Eiris évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

**Avertissement :** Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts ou actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.